

Brèves



Maquette du Futur siège du CNP - Togo

Pose de la 1^{ère} pierre du nouveau siège du CNP – Togo

Le Conseil National du Patronat du Togo (CNP- Togo) a procédé le mardi 08 janvier 2013 à la pose de la première pierre de son nouveau siège, qui abritera également le siège de la Fédération des Organisations Patronales de l'Afrique de l'Ouest(FOPAO).

Le site, d'une superficie de 50 ares , est situé à Lomé II, au quartier Atsante (au bord de la route nationale n°1, à 200 m environ de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique) .La première pierre a été posée par le Premier Ministre Séléagbodji Arthème AHOOMEY – ZUNU, en présence du Président de la FOPAO, Jean Kacou

DIAGOU, du Président du CNP – Togo Kossivi NAKU, des représentants de la Commission de la CEDEAO , de l' UEMOA , du Bureau International du Travail (BIT) , des Patronats de la sous – région, des opérateurs économiques, etc.

Le bâtiment comporte un sous- sol, un rez- de - chaussée et sept étages. Il comportera également un centre de conférences. Les associations patronales membres du CNP – Togo auront leurs bureaux au sein du siège. Le rez- de - chaussée sera réservé aux agences des banques, des pharmacies, des restaurants, etc, l'idée étant de rendre l'occupation de l'immeuble plus pratique et conviviale. Le bâtiment sera construit dans l'optique d'être polyvalent pour s'adapter à tous les besoins.

Soucieux de la problématique de l'emploi des jeunes, le CNP – Togo réservera des espaces au sein du bâtiment pour servir d'incubateurs aux jeunes entrepreneurs. En effet, tout jeune entrepreneur qui vient de créer son entreprise, mais ne dispose pas de moyens pour louer des bureaux, disposera de locaux au sein du siège, avec ordinateurs, accès à internet, téléphone, etc., pour lui permettre de démarrer. Le siège du CNP-Togo sera également dédié à la maison de l'entreprise, une

institution qui fournira un appui et des services aux entreprises du secteur privé. Des locaux seront également disponibles pour des particuliers, des institutions, etc.

Les Patrons de la CEDEAO à Lomé



Le CNP – Togo a organisé L'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération des organisations patronales de l'Afrique de l'Ouest (FOPAO) à Lomé les 08 et 09 janvier 2013. Cette rencontre a permis au bureau de l'Organisation de présenter le bilan de l'année 2012.

Les délégués à cette AGO ont également suivi des exposés sur des thèmes comme « La mobilisation des ressources par une organisation professionnelle », « La Vision du BIT sur les multinationales et sur l'emploi des jeunes ». Ces sessions ont été animées par les experts du Bureau International du Travail (BIT).

Outre l'adoption des rapports d'activités et financiers, du plan stratégique triennal 2013 – 2015, un nouveau bureau a été réélu à la tête de l'organisation pour un mandat de deux (02) ans. Le bureau est

présidé par M. Jean Kacou DIAGOU. Le Togo occupe la Vice – Présidence.

La Fédération des Organisations Patronales de l’Afrique de l’Ouest (FOPAO) est créée en novembre 1996 à Lomé. Elle regroupe en son sein les organisations patronales des quinze (15) états membres de la CEDEAO, avec la Mauritanie qui constitue le seizième Etat membre de la Fédération patronale régionale.

Incendies des Grands Marchés de Kara et de Lomé : le Patronat aux cotés des victimes

Les marchés de Kara (nord du pays) et de Lomé ont été ravagés par des incendies respectivement les 09 et 12 janvier 2013, entraînant des dégâts matériels importants.

Face à cette situation, le CNP – Togo a rencontré les responsables de l’Association Professionnelle des Revendeuses de Tissus et l’ l’Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers (APBEF), le Comité des Assureurs du Togo (CAT) et les autorités en charge du dossier.

Une délégation a également été dépêchée

à Kara et a pu rencontrer les autorités locales, les



commerçantes affectées et la cellule de crise mise en place. La mission a constaté avec satisfaction que la cellule de crise mise en place et placée sous l’autorité du Préfet de la région, a accompli un travail remarquable qui permettra sous peu de trouver une solution aux doléances des victimes de l’incendie.

Le CNP – Togo, après cette visite de terrain, prendra les mesures idoines pour que les actions menées aussi bien à Lomé qu’à Kara puissent se faire en synergie. Il apportera son appui multiforme aux actions en cours pour que les personnes affectées par les incendies puissent redémarrer leurs activités.



Appui aux victimes des Incendies : le Comité des Assureurs du Togo (CAT) fait don de 20 millions FCA

Le CAT, association patronale des assureurs, membre du CNP – Togo, n'est pas resté insensible à l'appel lancé par le CNP – Togo pour venir en aide aux victimes des incendies ayant ravagé les marchés de Kara et de Lomé. Il vient de débloquer une somme de 20 millions de F CFA pour soutenir les victimes. Le Président du CNP – Togo, Monsieur Kossivi NAKU, a salué ce don important que vient de faire cette association citoyenne, et a remercié l'ensemble des assureurs pour cet appui considérable.

Grève des Syndicats : Forte implication du Patronat pour le dénouement



« Les
Secrétaires
général
des six
centrales

syndicales du Togo (sont) très touchés de la réaction prompte du Patronat suite à l'audience qui leur a été accordée le mercredi 16 janvier 2013.....le Patronat...s' est engagé par des contacts à divers niveaux , ce qui a permis au gouvernement de prendre des décisions

qui ont abouti le 20 janvier 2013 à la tenue d' une séance extraordinaire des Honorables Députés pour le vote de la loi portant statut général de la fonction publique . Nous vous prions de trouver ici, toute notre admiration, notre reconnaissance et nos remerciements les plus sincères. » Tels sont les extraits d'une lettre adressée par les centrales syndicales au CNP – Togo.

Des syndicats qui écrivent à un Patronat en de termes si élogieux, ce n'est pas courant. Qu'a donc fait le Patronat pour que le porte parole des six centrales syndicales du Togo lui adresse de si chaleureuses félicitations ?

En effet, les six centrales syndicales du Togo ont lancé un préavis de grève de deux jours (21 et 22 janvier 2013) afin de protester contre la non adoption du nouveau statut général de la fonction publique. Pour rappel, le statut actuel date de plus de quarante cinq (45) ans. A leur demande, le Président du Patronat a rencontré le 16 janvier 2013 les centrales syndicales afin de trouver ensemble un dénouement heureux à cette situation. Les Centrales ont, au cours de la rencontre, réaffirmé le maintien de la grève, car le Gouvernement, en ne faisant pas adopter le texte en cause n'a pas

respecté les promesses faites aux syndicats.

Le Président a donc rencontré les plus hautes autorités du pays afin de faire valoir la pertinence des revendications des syndicats. Fort heureusement, le nouveau statut a été voté le dimanche 20 janvier 2013 évitant in extremis une grève qui n'aurait causé que des torts au pays.

Mais pourquoi donc le Patronat s'est-il impliqué dans la résolution d'une grève qui, a priori, ne devait toucher que le secteur public ? Le CNP – Togo s'est impliqué dans la résolution de ce conflit de par les relations tripartites qui l'unissent à ses partenaires (syndicats et gouvernement). En effet, les syndicats, les employeurs et le gouvernement sont des partenaires sociaux, qui se respectent mutuellement et qui ont pris l'engagement de résoudre leurs problèmes par la concertation et le dialogue social. Et cette voie noble du dialogue a encore une fois payé.

Revue des engagements du dialogue sociale#

Le Patronat obtient un satisfecit

Le Forum Solidarités Sociales des Travailleurs du Togo a organisé du 02 au 05 décembre, une rencontre à Kpalimé

(Togo) sur le thème « Rôle des acteurs sociaux pour le progrès social, économique, démocratique et pour un travail décent au Togo ».

Le CNP-Togo, représenté par Monsieur AGBAGLI Francis, a présenté une communication intitulé « Le protocole d'accord du dialogue social et le travail décent : acquis, défis à relever, et perspectives d'actions ».

Il était question de voir l'état d'exécution des engagements du Protocole d'accord du Dialogue Social signé en 2006.

Du côté des Organisations d'Employeurs, les principaux acquis concernent :

- la révision des Statuts de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale
- l'adoption du nouveau code de sécurité sociale
- l'adoption d'un nouveau code du travail
- la signature de la nouvelle convention collective interprofessionnelle
- La révision à la hausse du SMIG
- L'adoption d'une convention collective de la Zone Franche

Si des efforts ont été réalisés, les participants au forum ont souhaité que le Patronat prenne des mesures pour que les conventions sectorielles puissent être signées et que des mesures effectives de santé et sécurité au travail puissent être mises en place dans les entreprises en général et dans les industries en particulier.

Transformation des Produits Locaux: le Togo produit du champagne.....



L'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA) vient de mettre sur le

marché une nouvelle boisson dénommée « Dehachampe ». Très pétillante, elle est comparable au vin mousseux et au champagne.

Ce dernier est produit à base de vin de palme. A la différence des vins modernes fabriqués, il n'est sujet d'aucune recette de préparation, mais il est produit de manière traditionnelle par la plante d'où son authenticité et sa nature biologique.

Provenant de la nature, « Dehachampe » regorge de beaucoup d'éléments nutritifs comme les vitamines, les sels minéraux, les protéines, les glucides et les lipides,

mais en proportion variée. Son gaz carbonique naturel lui confère un aspect désaltérant et pétillant.

Comparativement aux champagnes et vins mousseux qui proviennent des fruits comme le raisin avec des pourcentages d'alcool assez élevés, souvent compris entre 7 à 12 %, le « Dehachampe » est issu de sève naturelle dont le degré d'alcool est compris entre 3 et 6 %.

La commercialisation de ce produit est la preuve que la valorisation des produits de la recherche est aussi un créneau porteur.

Ecobank s'installe en Guinée Equatoriale



Ecobank Transnational Incorporated, le principal

groupe bancaire panafricain, vient d'annoncer début janvier 2013 que sa filiale de Guinée Equatoriale est désormais opérationnelle et ouverte aux clients.

Ecobank Guinée Equatoriale a obtenu son agrément en tant qu'établissement de crédit, devenant ainsi la 33ème filiale du groupe sur le continent africain.

Thierry TANO, le Directeur Général du Groupe, a déclaré : « Nous sommes très enthousiastes d'avoir obtenu des autorités de la Guinée Equatoriale, l'autorisation de pouvoir opérer comme 5ème banque dans le pays et de contribuer au financement de l'économie du pays. Cette nouvelle implantation fait de Ecobank la seule et unique banque présente dans tous les pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et confirme notre position de leader dans le secteur bancaire africain et notre engagement à long terme envers le continent africain. »

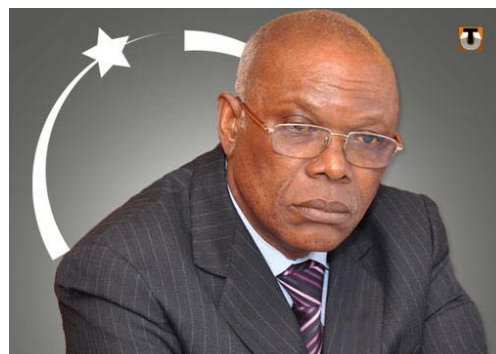
Le Groupe Ecobank a son siège à Lomé (voir photo).

Interview du Président du CNP – Togo par le site www.republicoftogo.com

Le Patronat (CNP) regroupe à ce jour plus de 600 entreprises qui contribuent activement au développement économique du Togo. Il est un interlocuteur de poids auprès des pouvoirs publics pour améliorer le climat des affaires. Il a, notamment, contribué à l'adoption par l'Assemblée Nationale du nouveau code des investissements et a milité pour une baisse de l'impôt sur les sociétés.

Mais le président du CNP- Togo, Kossivi Naku (photo), ne veut pas s'arrêter en si bon chemin. Il veut faire du patronat une force de proposition et de dialogue, tant avec le Gouvernement qu'avec les organisations syndicales.

Les récents sinistres survenus à Kara et à Lomé n'ont pas laissé insensible le Patronat.



Republicoftogo.com : Quelle est la réaction du Patronat après les incendies qui ont ravagé les marchés de Kara et de Lomé ?

Kossivi Naku : Nous avons appris avec consternation ces tragiques événements qui portent un coup sérieux à l'économie nationale, notamment aux commerçants qui font la fierté de notre pays. Le patronat est aux côtés du gouvernement pour rechercher toutes solutions appropriées en vue d'assurer soutien et réconfort aux victimes.

Republicoftogo.com : A quoi sert vraiment le CNP - Togo?

Kossivi Naku : Le patronat a profondément évolué depuis quelques années ; il s'est adapté aux évolutions économiques, il s'est rapproché de ses membres et a noué un étroit partenariat

tant avec les autorités qu'avec les syndicats. Le CNP se veut une force de proposition, d'information et de promotion du secteur privé togolais.

Nous développons aussi les accords internationaux, c'est le cas avec le MEDEF (France) et l'UTICA (Tunisie).

Republicoftogo.com : La fiscalité des entreprises est-elle adaptée pour stimuler le business ?

Kossivi Naku : Clairement, non. Elle est trop lourde. Mais il faut aussi noter que ces cinq dernières années l'impôt sur les sociétés a baissé de façon significative. Cela démontre les actions concrètes que nous menons avec le gouvernement et les députés pour défendre les entreprises.

Republicoftogo.com : Le Togo est-il véritablement attractif pour les investisseurs étrangers ?

Kossivi Naku : Absolument. Le pays dispose d'un nouveau code des investissements, d'une charte des PME/PMI, d'un guichet unique des formalités. A cela s'ajoutent des infrastructures de grande qualité et une situation géographique exceptionnelle.

Chiffres clés



La compagnie aérienne Asky, qui a lancé ses activités le 14 janvier 2010 a réceptionné le 25 janvier 2013 ; trois nouveaux avions. Ce qui porte sa flotte à 06 avions. Asky couvre 22

destinations au départ de l'aéroport de Lomé, qui constitue son hub.

Retrouvez le CNP également sur Facebook tapez : Conseil National du Patronat Togo



Conseil National du Patronat du Togo
60, Bd du Mono; BP 12429, Lomé - Togo.
Tél :(+228) 22 21 08 30; Fax : 22 21 71 11.
Email:cnp_togo@yahoo.fr
www.cnp-togo.tg

Directeur de Publication

Kossivi NAKU

Réalisation

Koffi TAMAKLOE

Comité de Relecture

Mocktar SOW

Mensa KOGBETSE